

Formation Conseiller à la Sécurité Spécialisation ADN - Initial -

PROGRAMME DE LA FORMATION (C3FLU) 3 jours | 21h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne préparant l'examen initial ou recyclage de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses par voies fluviales.

Avoir participé à la formation APTH C4IB9 et, selon le cas, C2IS9, C2IS2, C2IT9 (module TC), C2IT2 ou C2IS1.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir les connaissances spécifiques au transport fluvial
- Approfondir le contenu des différentes parties de l'ADN au travers d'exercices
- Comprendre la relation directe qui existe entre l'ADN et l'ADR (parties 4 et 6)
- Se familiariser avec le principe des QCM
- Savoir répondre à une étude de cas

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances lui permettant de passer l'examen de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par voies fluviales.

PÉDAGOGIE

- Supports Powerpoint - ADN - Arrêté TMD
- Pédagogie active
- Alternance théorie / pratique
- Mises en situation professionnelles
- Apprentissage expérientiel
- Interaction entre apprenants
- Livret stagiaire
- Exercices, études de cas et QCM
- Correction

FIN DE FORMATION

- Remise d'un certificat de réalisation de la formation *Conseiller à la Sécurité Spécialisation ADN*
- Le stagiaire peut accéder à des modules de spécialisations

VALIDATION DES ACQUIS

Corrections des exercices, des études de cas et des QCM.

ENCADREMENT

Formateur (CSTMD) disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ACCESSIBILITÉ

Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com

Formation Conseiller à la Sécurité Spécialisation ADN - Initial -

PROGRAMME	
JOUR 1 (7h)	
ACCUEIL	Présentation du programme, tour de table
PRÉSENTATION DE LA RÉGLEMENTATION	• L'ADN (structure et parties) • L'annexe III de l'arrêté TMD • Les généralités de l'ADN
ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ADN PARTIE PAR PARTIE	Exercices de recherche d'information dans l'ADN, portant en particulier sur : • Les exemptions • La signalisation • Les règles de chargement • Les limitations de chargement • Les différents types de bateaux • Les règles de construction Chacun des thèmes ci-dessus est passé en revue, en lien avec l'arrêté français TMD.
JOUR 2 (7h)	
TABLEAUX A, B ET C	• Présentation des tableaux • Comprendre et savoir lire les tableaux • Méthodologie de recherche des informations
APPLICATION PRATIQUE	Questions minutes, épreuve individuelle réalisée dans les conditions de l'examen : QCM de 50 questions.
SATISFACTION	Pour les stagiaires en recyclage.
FIN DE LA FORMATION POUR LES STAGIAIRES EN RECYCLAGE	
JOUR 3 (7h)	
JOUR 3 RÉSERVÉE AUX STAGIAIRES EN INITIAL	
INITIATION AUX ÉTUDES DE CAS	Exercices individuels (corrections)
VÉRIFICATION DES ACQUIS	Épreuve individuelle réalisée dans les conditions d'examen, études de cas (corrections)
SATISFACTION	Pour les stagiaires en initial
SYNTHÈSE	Questions, synthèse.
FIN DE LA FORMATION	